

**La crèche comme espace d'apprentissage et d'inclusion :
Réflexions à partir d'une enquête sur l'interaction des enfants
à besoins spécifiques**

**The Nursery as a Space for Learning and Inclusion:
Reflections Based on a Study of the Interaction of Children
with Special Needs**

Diaf Amina^{*1} , Allal Sénia²

¹ Université de Tlemcen (Algérie), laboratoire de recherche Dylandimed,
Email: amina.diaf@univ-tlemcen.dz

² Université de Tlemcen (Algérie), laboratoire de recherche LLC labo,
Email: chaouiallal@yahoo.fr

Soumis, le

30/06/2025

Accepté, le

17/10/2025

Publié, le

01/12/2025

Abstract: We unfortunately observed that the children with handicaps or difficulties are too often isolated, not really accepted in the schools and in other social places. So, we must study the circumstances that could enable these children to flourish and be integrated into society. Our researches insist mainly on the importance of specialized or inclusive education given by the educators outside the school setting, notably in Tlemcen's kindergartens. It is because they are the first place of socialization that we decided to study this specific place. There, the children with special needs are in contact with other "normal" children. That's why they play an essential role in promoting a gradual and complete integration of children with difficulties or disabilities into the school and social environment. So, our mission is to go out into the field to examine these various elements.

Keywords: Kindergarten; special education; disabilities children with special needs; socialization.

Résumé: Nous avons observé et remarqué que les enfants présentant un handicap mental ou des difficultés, ne sont pas bien intégrés dans les crèches, les écoles maternelles et les écoles primaires. Le but de notre recherche est de trouver des solutions permettant une meilleure intégration de ces enfants, notamment grâce à une prise en charge adaptée et à la présence de professionnels formés spécifiquement dans ce domaine. Les crèches, premiers établissements où les enfants à besoins spécifiques rencontrent des enfants « normaux », ont été choisies comme terrain d'enquête. En effet,

***Auteur correspondant :**

Thérapies comportementale et cognitive du trouble obsessionnel et compulsif : cas clinique

après la famille, la crèche assure le premier contact social avec le monde extérieur. De ce fait, cet établissement joue un rôle crucial dans l'intégration des enfants dans le milieu scolaire ou social. Ainsi, notre recherche consiste à identifier, sur le terrain, les moyens assurant cette intégration.

Les mots clés : crèche; éducation spécialisée; handicap; enfants à besoins spécifiques; socialisation.

INTRODUCTION

Après la famille, la crèche représente le premier lieu de socialisation des enfants à besoins spécifiques car ils vont interagir avec d'autres enfants «normaux». Celle-ci va leur permettre de faciliter l'intégration progressive et totale des enfants en difficultés ou souffrant de handicap dans le milieu scolaire et social. Ainsi, en raison de son rôle important dans l'intégration des enfants à besoins spécifiques, celle-ci a été choisie comme terrain d'enquête.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'un enfant s'épanouisse et soit complètement intégré avec ses camarades. Les éducatrices doivent être formées en éducation spécialisée. Les méthodes d'enseignement ainsi que les outils pédagogiques doivent être adaptés. Du matériel spécialisé et adéquat doit être mis à disposition pour les enfants en situation de handicap ou en difficultés. Notre recherche a analysé ces facteurs en situation réelle.

Suite à ce constat, notre problématique est la suivante : par quels moyens la crèche favoriserait l'intégration scolaire et sociale des enfants à besoins spécifiques? Afin de répondre à cette problématique, nous nous basons sur les hypothèses suivantes : assurer une approche individualisée pour chaque enfant à besoins spécifiques et former spécifiquement des éducatrices en éducation spécialisée.

Dans la première partie de cet article, nous définirons la crèche et son rôle dans l'intégration des enfants à besoins spécifiques. Dans une deuxième partie, nous expliquerons la méthodologie utilisée. Et enfin, dans la troisième partie, nous présenterons les résultats obtenus de notre enquête.

2. Le rôle de la crèche dans l'intégration des enfants à besoins spécifiques

Le dictionnaire Larousse définit la crèche comme étant «un établissement équipé pour accueillir, dans la journée, les enfants bien portants de moins de trois ans dont les parents ne peuvent s'occuper aux heures ouvrables».(Larousse) Actuellement, les pratiques de cet établissement ne correspondent plus à cette définition. La crèche n'est plus considérée comme un simple lieu de garderie mais comme un lieu actif pour l'éveil, l'épanouissement et la socialisation des jeunes enfants qu'ils soient « normaux » ou avec des besoins spécifiques. L'Office de la

Naissance et de l'Enfance confirme cette observation. En effet, il définit la crèche comme étant «un lieu privilégié d'éducation et de socialisation du jeune enfant, un milieu de vie complémentaire au milieu familial» (ONE, 1987).

De plus, Lev Vygotsky et Marcel Rufo soulignent le rôle crucial de la crèche comme premier contact social après la famille. Ce dernier favorise le développement et la perception de son environnement, l'apprentissage des règles de la vie en groupe et de construire sa propre identité sociale.

La prise en charge des enfants handicapés dans les crèches renforce leur rôle. En effet, cela permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Tous types de handicaps sont acceptés, qu'ils soient légers ou lourds. Il existe différentes formes de handicaps : handicaps moteurs, troubles sensoriels, troubles du spectre de l'autisme, handicaps intellectuels, troubles des apprentissages, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Les handicaps moteurs se manifestent comme une paralysie cérébrale limitant les mouvements et la coordination. Les troubles sensoriels, quant à eux, s'expliquent par une déficience visuelle ou auditive rendant les interactions plus difficiles. Les troubles du spectre de l'autisme affectent leur façon de communiquer et d'interagir avec les autres. Les handicaps intellectuels affectent les fonctions cognitives et adaptatives affectant la capacité à apprendre et à s'adapter à l'environnement. Les troubles de l'apprentissage tels que la dyslexie ou la dyscalculie affectent l'apprentissage. Le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité perturbe la concentration et peut entraîner une agitation de l'enfant.

Ces handicaps diverses et variés nécessitent ainsi un accompagnement spécifique, personnalisé et adapté aux besoins de chaque enfant. Ainsi c'est ce concept d'intégration que nous souhaitons expliquer à travers notre recherche.

3. Méthodologie et démarche

Il est important de rappeler que notre objectif principal de notre recherche est de s'appuyer sur un exemple concret en se rendant directement dans les crèches. Cela permettra de mettre en évidence les facteurs et les conditions à réunir pour l'épanouissement et l'intégration des enfants à besoins spécifiques dans un contexte extrafamilial.

Notre enquête a été menée auprès de 24 crèches réparties dans la wilaya de Tlemcen en Algérie, principalement dans la ville Tlemcen, la commune de Hennaya et celle de Remchi ; deux villages se situant respectivement à 10 et 33 km de Tlemcen. Nous avons choisi le questionnaire comme outil d'investigation. Nous avons distribué ce questionnaire aux Directrices de toutes ces crèches. Nous

Thérapies comportementale et cognitive du trouble obsessionnel et compulsif : cas clinique

avons pu récupérer seulement 17 questionnaires sur 24 (3 à Hennaya, 4 à Remchi et 10 à Tlemcen ville). Notre questionnaire se compose de 14 questions que nous avons classées en 5 rubriques pour faciliter l'analyse. Ces dernières seront présentées dans la partie analyse des résultats de notre article.

Afin de faciliter la collecte des données et d'éviter toute problématique de compréhension des questions par les éducatrices des crèches, nous avons rédigé les questions dans la langue arabe et dans la langue française. Nous avons également intégré des questions ouvertes afin de donner l'opportunité aux enquêtées de s'exprimer librement et d'expliquer leurs expériences personnelles. Le but de ces questions ouvertes n'était pas simplement de collecter des faits mais d'appréhender la réalité du terrain sous plusieurs. La démarche de notre recherche que nous allons adopter sera donc empirique, qualitative et quantitative.

4. Analyse des résultats

Au cours de notre investigation, nous avons observé qu'un enfant ne peut véritablement se développer et s'intégrer dans un environnement extrafamilial que si certaines conditions essentielles sont réunies. C'est dans cette optique que nous avons distribué plusieurs questionnaires dans différentes crèches de la ville de Tlemcen.

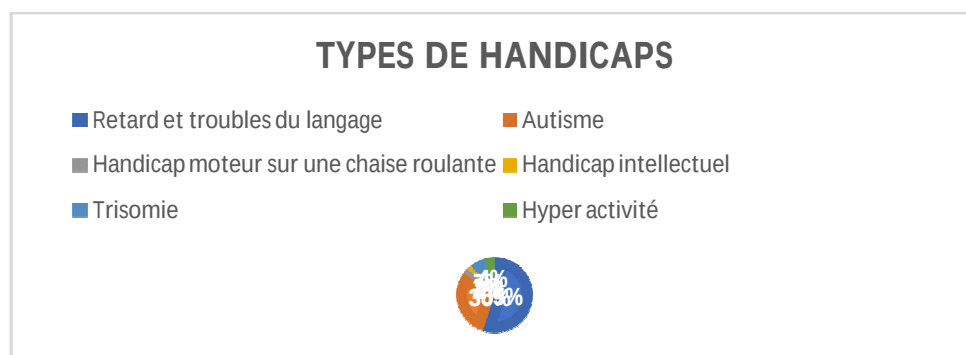
Afin de faciliter l'analyse des résultats, nous avons regroupé les réponses selon plusieurs axes de recherche.

4.1 Données générales sur l'accueil des enfants en crèches

Sur un total de 706 enfants, il y a seulement 120 enfants qui ont des difficultés ou souffrent de handicap.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser les prévalences des différents types de handicaps dans le groupe étudié.

Figure 01 Types de handicaps



Source: Élaborée par la chercheuse

Nous remarquons que les retards et troubles du langage sont plus fréquents avec un pourcentage de 55 %, suivis par l'autisme qui représente une part importante de 30%. Bien que les handicaps moteurs (enfant sur chaise roulante), l'hyperactivité et la trisomie soient moins présents, leur inclusion nécessite une prise en charge spéciale. Pour ce qui concerne l'âge, nous avons noté que la plupart des enfants avaient entre 3 à 5 ans.

4.1 But du placement des enfants à besoins spécifiques dans les crèches

Cette question avait pour but de connaître les motivations des parents pour inscrire leurs enfants à besoins spécifiques dans les crèches.

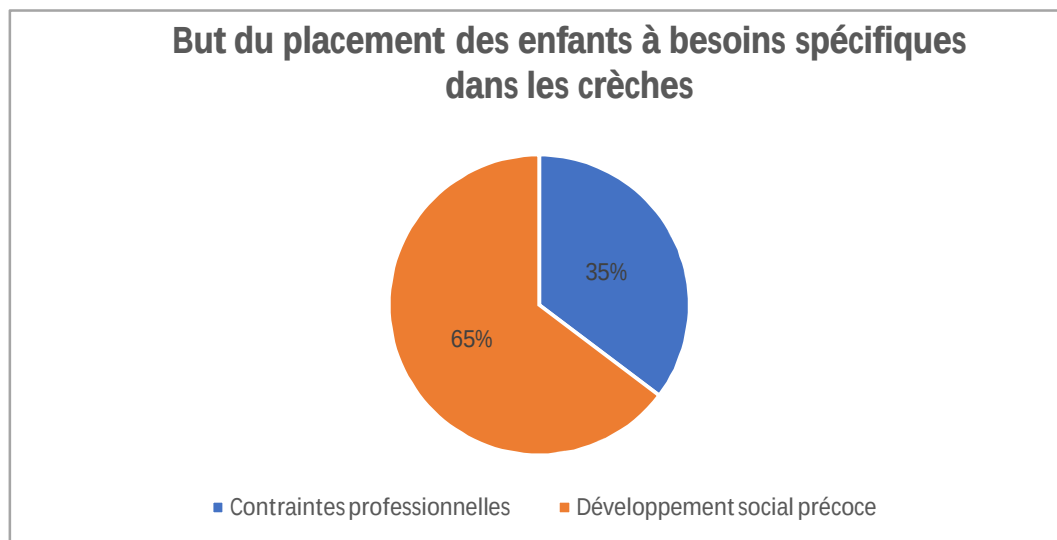
4.2.1. Développement social précoce (socialisation et intégration précoce)

Le développement social précoce indique le désir des parents d'intégrer leurs enfants dès le plus jeune âge avec des enfants « normaux ». Cette démarche vise à encourager le développement social et assurer que les enfants apprennent à interagir, à communiquer et à jouer avec d'autres enfants ce qui est bénéfique pour leur développement comportemental et émotionnel.

4.2.2. Contraintes professionnelles

Les contraintes professionnelles s'expliquent par le fait que les parents travaillent tous les deux et il n'y a personne pour s'occuper de leurs enfants pendant leur absence. Cela suggère que la crèche est perçue comme une solution de garde nécessaire, offrant un environnement sûr et encadré pour les enfants en leur absence. Ci-dessous le graphique permet d'expliquer cet axe de recherche.

Figure 02 But du placement des enfants à besoins spécifiques dans les crèches



Source: Élaborée par la chercheuse

Thérapies comportementale et cognitive du trouble obsessionnel et compulsif : cas clinique

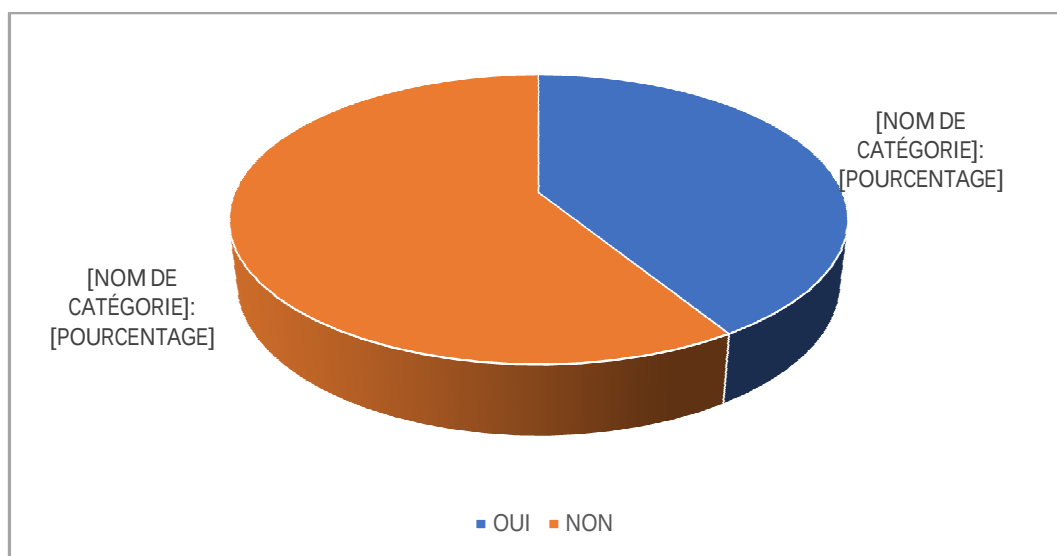
D'après la figure ci-dessus, 65% des parents souhaitent que leurs enfants intègrent les crèches dès leur jeune âge. Les parents choisissent cette solution d'intégration afin d'améliorer le développement des relations sociales de leurs enfants. 35% des parents ayant des enfants en difficulté placent ces derniers dans les crèches pour des contraintes professionnelles.

La décision des parents de placer leurs enfants dans la crèche est stratégique et elle répond à des besoins fondamentaux : la nécessité de concilier la vie professionnelle avec la prise en charge des enfants, d'assurer leur bien-être et leur épanouissement mais également la volonté de promouvoir leur développement social et leur intégration dès le plus jeune âge.

4.2.3. Encadrement et qualification du personnel éducatif

Notre recherche, en fait tourne autour de trois questions clés que nous avons posées aux éducatrices pour but de vérifier : D'abord, si une éducatrice référente existe vraiment dans ces établissements autrement dit, nous avons voulu savoir s'il y a un soutien par approche individualisé. Aussi, identifier le niveau d'études qu'il faut avoir pour ce poste et enfin si ces éducatrices avaient été formées en éducation inclusive.

Figure 03 Soutien en crèche par une approche individualisée



Source: Élaborée par la chercheuse

Ce graphique met en avant un point essentiel qui est pour nous primordial de savoir si chaque enfant à besoins spécifiques bénéficie d'une approche individuelle avec une éducatrice référente ou seulement ils sont intégrés dans des

groupes avec tous les autres enfants où les éducatrices doivent satisfaire tous les besoins.

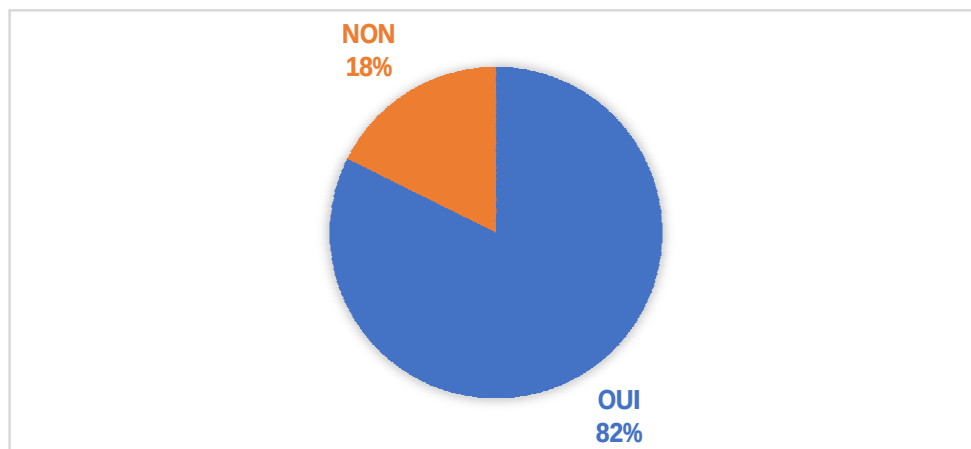
59% des personnes interrogées répondent qu'il n'y a pas une seule éducatrice qui s'occupe uniquement des enfants à besoins spécifiques dans leurs crèches. Cela pourrait suggérer deux possibilités : la première serait une politique de ces établissements d'aborder une approche plus intégrée, où les enfants à besoins spécifiques reçoivent du soutien dans un groupe plus large, promouvant l'inclusion et les interactions sociales avec tous les enfants.

La deuxième suggestion serait un manque de moyens, ces établissements ne peuvent fournir assez de personnels pour assurer une attention individuelle pour les enfants à besoins spécifiques.

En ce qui concerne le niveau d'étude de ces éducatrices, seulement 7/10 prétendent avoir fait une formation en éducation spécialisée pour les autres éducatrices, nous avons trouvé : DEA en psychologie, master en psychologie, diplôme d'éducatrice de crèche, diplôme spécialisé dans la petite enfance. Ce qui nous a interpellé c'est le fait que pour certaines éducatrices leurs cursus scolaires ne correspondaient pas avec la petite enfance, par exemple : licence en électronique, licence en électrotechnique, master en langue espagnole et niveau 3ème Année Secondaire (AS) donc cela implique le non professionnalisme de ces établissements. En effet, pour recevoir des enfants, ces éducatrices doivent maîtriser certaines pédagogies et certaines connaissances pour pouvoir subvenir aux besoins des enfants notamment pour ceux qui sont en difficultés.

Le troisième point consistait à vérifier si ces établissements adaptaient réellement leurs méthodes d'enseignements. Voici le graphique qui illustre les réponses obtenues pour ce questionnaire :

Figure 04 Adaptation des méthodes d'enseignement



Source: Élaborée par la chercheuse

Ce graphique montre clairement que les méthodes d'enseignement ont été adaptées, puisque 82% des réponses affirment que le personnel de ces établissements ajuste leurs façons d'enseigner pour pouvoir satisfaire et soutenir efficacement les besoins spécifiques des enfants et en particulier ceux qui ont un handicap particulier. Le reste des établissements c'est-à-dire 18% des enquêtés n'adaptent pas les méthodes; cela pourrait suggérer un manque de formation et de ressources.

4.2.4. Ressources pédagogiques disponibles

L'objectif de cette question est de vérifier si l'État fournit aux crèches des guides pédagogiques adaptés aux enfants ayant des besoins spécifiques. Aussi chercher à savoir la nature d'exécution des tâches pour ces enfants ; à savoir en groupe avec les autres enfants « normaux » ou individuellement avec leurs éducatrices.

Après avoir fait l'analyse croisée de ces deux questions, nous pouvons remarquer que la quasi-totalité des éducatrices c'est-à-dire 82% des enquêtés prétendent concevoir leur propre contenu pédagogique puisque la tutelle ne leur fournit aucun document officiel ainsi l'adaptation des méthodes d'enseignement. C'est un point positif qui indique une prise de conscience et un engagement pour aider les enfants à réussir y compris ceux qui ont des difficultés particulières.

Nous nous sommes posé la question à propos de l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques dans les crèches à savoir si ces derniers réalisaient leurs tâches en groupes avec les autres enfants ou individuellement avec l'aide des éducatrices. Les résultats obtenus font que nous restons perplexes. D'un côté, nous avons 65% de ces enfants réalisent leurs activités en groupe avec le reste des enfants ce qui montre clairement la politique de ces établissements à savoir une volonté d'intégration dans un cadre collectif.

Cependant, malgré cette immersion en groupe, de nombreux enfants rencontrent d'énormes difficultés à accomplir leurs tâches. Cela pourrait indiquer une tendance générale vers l'inclusion dans un environnement d'apprentissage collectif mais en parallèle ces derniers éprouvent des difficultés à réaliser leurs tâches cela pourrait suggérer que pour ses enfants le soutien en groupe n'est pas suffisant car il pourrait ne pas recevoir la tension dont ils ont besoin pour réussir. L'inclusion en groupe bien qu'elle soit favorable à l'intégration sociale, peut ne pas répondre aux besoins d'apprentissage spécifique de tous les enfants.

4.2.5. Équipement et accessibilité

La question posée avait comme objectif de chercher à savoir si ces établissements disposaient d'un équipement spécialisé pour les enfants handicapés.

Sur la base des informations obtenues, seulement 5 des établissements interrogés soit environ 29 % ont indiqué avoir un équipement adéquat pour accueillir des enfants avec handicap. De plus, nous avons noté que ses crèches utilisent du matériel Montessori. Ce dernier est conçu pour être sensoriel et interactif, encourageant l'apprentissage autonome et le développement à travers l'exploitation. Il est adaptable pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, cependant la majorité des crèches suggèrent un manque potentiel de matériel adapté aux besoins des enfants qu'elles accueillent.

5. Bilan global

Après l'analyse des questionnaires, nous avons pu relever plusieurs points qui nous semblent pertinents pour de futures recherches. Nous avons remarqué que les crèches accueillent les enfants à besoins spécifiques de façon limitée, et cela pour trois raisons principales. Premièrement, les parents sont hésitants à placer leurs enfants dans des crèches par crainte d'une mauvaise prise en charge ou d'une prise en charge insuffisante ou inadaptée. Deuxièmement, ils orientent directement leurs enfants dans des centres spécialisés. Troisièmement, le manque de moyen des crèches fait que celles-ci refusent de les accueillir. Qui plus est, les crèches acceptent généralement la garde des enfants seulement avec un handicap léger. Dans les cas où les crèches acceptent la garde des enfants avec un handicap lourd, l'accompagnement personnalisé n'est pas toujours appliqué et le matériel est souvent absent. Les méthodes utilisées varient d'un établissement à l'autre. Ajoutons à cela, le manque de formation en éducation spécialisée pour le personnel de crèches.

6. Conclusion

La place de la crèche reste primordiale au sein de notre société par son rôle qu'il s'avère crucial car c'est le premier lieu de socialisation qui pose les premières bases du vivre ensemble, de la tolérance et surtout de l'acceptation de la différence, ainsi à l'épanouissement de l'enfant. Si un enfant acquiert ses connaissances à un âge précoce, il pourra alors aborder le monde extérieur avec plus de facilité.

Les données recueillies dans les crèches visitées à Tlemcen confirment une réalité contrastée. D'un côté, nous avons remarqué l'implication des éducatrices

Thérapies comportementale et cognitive du trouble obsessionnel et compulsif : cas clinique

sur l'inclusion des enfants a besoin spécifique et de l'autre côté, les conditions concrètes pour accueillir ces enfants restent encore limitées.

Les enfants sont bien présents, mais souvent entravés par le manque de formation adapté des éducatrices, de matériel adéquat ou encore par l'effectif réel des classes qui ne permettent pas une approche individualisée. Sur ceci, nous tenons à proposer quelques solutions pour renforcer l'inclusion. Il faudrait proposer des formations régulières pour l'ensemble du personnel éducatif des crèches en assistant à des colloques. La mise en place d'un travail interdisciplinaire au sein des crèches par des spécialistes comme des orthophonistes, des psychologues, des pédopsychiatres est une solution pour détecter précocement les troubles chez les enfants. Enfin, la mise à disposition de matériel adapté et adéquat, tels que le matériel Montessori, des tables modulables, est indispensable pour la prise en charge des enfants en difficultés. La fourniture de guides pédagogiques clairs et vulgarisé par la tutelle serait également l'une des solutions.

7. Bibliographie:

- Abdessemed, A. (2020). Une lecture du terrain : Des troubles de l'apprentissage et de le handicap dans la formation des enseignants en Algérie.
- Benamar, A. (2010). Le préscolaire en Algérie à l'heure de la réforme : Dynamiques comparées des offres publiques et privées. In C. Bresset (Coord.), Carrefours de l'éducation, 2010/2(30), 91–106. <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2010-2-page-91.htm>
- Benghabrit, N. (2009). Le préscolaire en Algérie à l'heure de la réforme. Oran : Cahiers du CRASC, N°18. <http://www.crasc.dz/cahiers/index.php/fr/index-des-numeros/24-le-pre-scolaire-en-algerie-a-l-heure-de-la-reforme>
- Cahiers de psychologie clinique. (2001). Cahiers de psychologie clinique, 2, 199–201. <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2001-2-page-199>
- Larousse. (n.d.). Crèche. Dictionnaire de français. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cr%C3%A8che/20306>
- Lecerf, O., Portier Hertig, S., Elias, M., Mansion, M., & Nanzer, N. (2024). Une intervention thérapeutique précoce en structures d'accueil de la petite enfance pour favoriser un bon développement et une bonne intégration des enfants. *Devenir*, 36(1), 20–29. <https://doi.org/10.3917/dev.241.0020>
- Office de la Naissance et de l'Enfance. (1987). L'ONE en mouvement : Rapport d'activités 86. *L'enfant*, 5, 3–80